

DEC132550DR03

Décision portant nomination de M. Jean-Claude VENY aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité MOY300 intitulée Délégation régionale Ile-de-France Est

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC060330DAJ du 29 décembre 2006 nommant M. Brice KERBER directeur de l'unité MOY300 intitulée Délégation régionale Ile-de-France Est ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 18 février 2010 ;

Considérant que M. Jean-Claude VENY a suivi la formation initiale d'assistant(e) de prévention organisée par les Délégations CNRS d'Ile-de-France du 13 au 15 octobre 2009 et du 17 au 19 novembre 2009 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Jean-Claude VENY, TCS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n°MOY300, à compter du 1^{er} janvier 2013.

M. Jean-Claude VENY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Jean-Claude VENY est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Thiais, le 1^{er} septembre 2013

Le directeur de l'unité et délégué régional CNRS
Brice KERBER